

ARRETE N°2007 229 MS/CAB
PORTANT ABROGATION DE
L'ARRETE N°2005-013/MS/CAB DU
16/02/2005.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA SANTE

- VU la Constitution ;
- VU le Décret n° 2007 – 349 / PRES du 04 juin 2007, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret n° 2007- 381 / PRES/PM du 10 juin 2007, portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- VU la Loi n°23/94/ADP du 19 mai 1994, portant code de la Santé Publique et ses textes d'application ;
- VU la Loi n°034/98/AN du 18 mai 1998, portant loi hospitalière ;
- VU le Décret n° 2002-464/ PRES / PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;
- VU le Décret N°2005-398/PRES/PM/MS du 15 juillet 2005 portant conditions d'exercice privé des professions de santé ;
- VU le dossier de demande de l'intéressé ;
- Sur Avis de la Commission d'étude des demandes d'autorisation d'ouverture, d'extension, de transformation et de transfert des établissements privés de santé ;

ARRETE

Article 1 : Est abrogé, l'arrêté N° 013/MS/CAB du 16 février 2005 portant ouverture d'un cabinet privé de soins infirmiers à la **parcelle 32, lot 25, section NA du secteur 21** de la commune de Ouagadougou, province du Kadiogo au profit de Monsieur **KOUTOU Zouli Pierre**, Attaché de santé en chirurgie à la retraite.

Article 2 : L'Inspecteur Général des Services de Santé, le Directeur du Sous Secteur Sanitaire Privé, le Directeur Régional de la Santé du centre, le Haut Commissaire de la province du Kadiogo, le Maire de la Commune de Ouagadougou sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- 1- Original
- 2- Présidence du Faso
- 1- Premier Ministère
- Tous Ministères
- 1- SGG.CM
- 1- IGE
- 5- SG/ M.Sté
- Toutes Directions Centrales M.Sté
- 1- Impôts
- 1- Chambre de commerce
- 1- Haut Commissariat /Kadiogo
- 1- DRS/Centre
- 2- Commune de Ouagadougou
- 2- Intéressé
- 1- J.O
- 2- Archives / chrono

Ouagadougou, le 16 JUL 2007

**Le Ministre d'Etat, Ministre
de la Santé**


Bédouma Alain YODA

Commandeur de l'Ordre National

